



# DÉPARTEMENT DE L'OISE

Arrondissement de Clermont

Canton de Breteuil

## COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 10 juin 2022

### **Décision modificative:**

Afin de palier à certaines dépenses d'investissement le conseil décide de transférer la somme de 15 000 € du fonctionnement vers l'investissement.

### **Adhésion EPCI au SE60:**

Le conseil accepte l'adhésion de la Communauté de communes de VEXIN-THELLE au SE60, pour les travaux neufs d'éclairage public et la maîtrise de la demande en énergies et énergies renouvelables.

### **14 juillet:**

Mr DOUBLET nous a fourni le devis du feu d'artifice du 13 juillet d'une valeur de 3 255 € TTC. Le conseil accepte le devis.

### **Repas des aînés :**

Le repas aura lieu le dimanche 25 septembre.

Mme MEHEUST Sylvie, accordéoniste, prestataire choisi en 2021 nous a fait parvenir un devis suite à notre demande qui s'élève à 600 € TTC, somme inchangée. Le conseil accepte le devis.

Pour le repas; Cuisine Concept, nous a fourni un devis.

Les traiteurs : Sylvain LIBERAL et le LOUNGE n'ont pas pu répondre à notre demande, le premier n'étant pas libre ce week-end ci et le second ne pouvait fournir de devis qu'à partir de juillet.

Le conseil décide de choisir CUISINE CONCEPT pour 33 € TTC.

### **Fontaine à eau:**

Selon le code du travail, la commune a l'obligation de mettre de l'eau fraîche et potable à disposition de ses employés. Le conseil a donc demandé à la société DENOYELLE un devis pour une fontaine à eau. Après étude de ce devis qui s'élève à 732 € TTC, il est donc décidé d'accepter ce devis et d'installer une fontaine à la mairie.

### **Subvention gendarmerie:**

Le conseil accepte de verser une subvention de 50 € à la gendarmerie, pour les différentes actions menées auprès de l'école.

### **Remplacement estival:**

Le conseil autorise Mr le Maire à prendre un agent pour le remplacement des

agents techniques en juillet et en août ainsi qu'à signer le contrat . Mr CAPLAIN recevra les candidats qui devront avoir le permis et être autonome.

**Désherbeur à air chaud:**

Après une démonstration dans Paillart et afin de palier à l'interdiction de mettre du dés herbant, le conseil décide d'investir dans un dés herbeur à air chaud.

**City stade:**

Le dossier est en cours, 4 devis ont été demandés. Lors de la réception des devis, la commission travaux sera activée pour étudier le projet et les devis. Un dossier de subvention sera confectionné.

**Travaux école:**

Les travaux pour le changement des fenêtres et portes de l'école commenceront le 11 juillet. Le déménagement des classes aura lieu le vendredi 8 juillet avec les employés, les conseillers et les institutrices disponibles. Un plateau repas sera commandé pour les membres présents.

Vu pour être affiché le conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Paillart, le 21 juin 2022

Le Maire

